

Bon à savoir

Sélection d'informations

du Centre ressources illettrisme de l'Isère

Janvier - Mars 2015

Sommaire

Dernière minute

Colloque IRIS « Illettrisme et engagement ».....	2
Les journées nationales d'action 2015, c'est parti ! Demandez le label.....	2
Parution de E-lci n° 2 (janvier 2015).....	2

Actualités internationales & nationales

Les pistes du gouvernement contre l'illettrisme.....	3
François Rebsamen défend l'éligibilité des formations en langues au CPF.....	3
Document provisoire à l'intention des autorités légitimes dans le cadre du recensement à l'Inventaire des certifications et habilitations.	3
L'inventaire des certifications et des habilitations.....	3
Liste Nationale Interprofessionnelles (LNI) des certifications éligibles au 10/02/15.....	4
OPCA : quel financement pour les formations ?.....	4
Le Comité paritaire invite les branches professionnelles à adapter le socle de Connaissances et de compétences, pas à le modifier.....	4
Les partenaires sociaux font du socle de compétences la première véritable certification interprofessionnelle.....	4
Transfert des activités de l'ACSE à l'Etat.....	4
CIO ET SPRO : un pied dedans, un pied dehors ?.....	5

Actualités régionales et départementales

Marchés compétences premières en Rhône-Alpes 2015-2018.....	5
---	---

Formation, ingénierie, recherche

Le contrôle par les OPCA du service fait par les organismes de formation.....	5
La « coopérative pédagogique », initiative de la direction de l'ingénierie du CNFPT..	6
Supports pédagogiques « Je suis Charlie ».....	6
Données numériques, un enjeu d'éducation et de citoyenneté.....	6
L'Instep lance "Langage et Nettoyage", un site pédagogique pour l'apprentissage de la langue française.....	6

Etudes & statistiques

76 % des actifs français n'ont jamais utilisé leurs DIF.....	7
Connaissance du CPF.....	7
Les PME s'intéressent de plus en plus aux effets de la formation.....	7
Publication des travaux de l'AEFA 2012/14 – Agence Erasmus +.....	7
Languedoc-Roussillon : 10 % des personnes en situation d'illettrisme bénéficient d'une formation sur les savoirs de base.....	8

Appels à projets & initiative

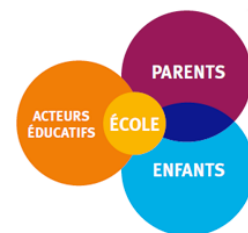
« Pédagogies émancipatrices et démarches citoyennes ».....	8
Participation ANLCI aux travaux de normalisation des pictogrammes de l'AFNOR..	9
L'art de mobiliser l'intelligence collective.....	9
Orange invente un carnet d'adresses 2.0 pour les personnes en difficulté avec la langue.....	9
Programme 2015-2016 du Forum Permanent des Pratiques.....	10

Dernière minute

Colloque IRIS « Illettrisme et engagement »

Les exposés des tables rondes, les témoignages et la synthèse de la conférence inaugurale sont en ligne :

- ✓ S'engager dans un parcours de formation
- ✓ Comment remettre au cœur l'envie d'apprendre ?
- ✓ Concevoir et appliquer des pédagogies adaptées
- ✓ Le rôle d'un centre ressources illettrisme sur son territoire
- ✓ Mobiliser sa structure – S'engager collectivement



<http://www.parcoursemploi-bassingrenoblois.org/actualites>

Télécharger la fiche repère « monter une action de lutte contre l'illettrisme » :

<http://www.parcoursemploi-bassingrenoblois.org/fiche-rep%C3%A8re-monter-une-action-de-lutte-contre-lillettrisme>

Les journées nationales d'action 2015, c'est parti ! Demandez le label

Après le succès de la première édition des journées nationales d'action en 2014, plus de 160 opérations labellisées et concentrées pendant la semaine du 8 septembre, la nouvelle édition 2015 est lancée ! Les membres de l'ANLCI se mobilisent, et proposent aux porteurs de projets de demander le label pour des opérations qui contribuent, directement ou indirectement, à la prévention et la lutte contre l'illettrisme.

Télécharger le mode d'emploi et le formulaire de demande d'attribution du label sur le site de l'ANLCI :

<http://www.anlci.gouv.fr/Actualites/Agir-ensemble-contre-l-illettrisme/Les-journees-nationales-d-action-2015-c-est-parti-!-Demandez-le-label>



Parution de E-lci n° 2 (janvier 2015)

Au sommaire de ce nouveau numéro :

- Réunion du Comité consultatif de l'ANLCI le 22 janvier 2014 au siège de la Croix Rouge
- Nomination : Philippe DOLE devient directeur général du FPSPP,
- Renouvellement de la convention entre la Ligue de l'Enseignement et l'ANLCI,
- Participation de l'ANLCI aux travaux de normalisation des pictogrammes de l'AFNOR,
- La Fondation BATIGERE se mobilise pour la lutte contre l'illettrisme dans les régions,
- Modules M@gistères - « Prévenir l'illettrisme » développés en région Provence-Alpes-Côte d'Azur,
- Martinique - Forum Permanent des Pratiques – Rencontre régionale le 27 janvier 2015,
- Retour sur divers événements,
- Agenda à venir.

Télécharger la lettre électronique de l'ANLCI : <http://www.anlci.gouv.fr/Actualites/Outils-Partenariats/e-lci-n-2-janvier-2015>

Source : ANLCI - 15/01/2015. - 6 p.

Actualités internationales & nationales

Les pistes du gouvernement contre l'illettrisme

Une agence de la langue française va être créée et renforcer l'agence située à Lyon. L'Etat investit 110 millions d'euros par an dans ce domaine. Créer une agence de la langue française: c'est l'une des soixante mesures annoncées à l'issue du comité interministériel sur l'égalité et la citoyenneté réuni vendredi 6 mars à Matignon. Le gouvernement veut accélérer la lutte contre l'illettrisme en s'assurant de « *toucher l'ensemble des personnes concernées* », en veillant à « *la continuité de l'apprentissage dans le temps* », et à la « *qualité des formations proposées* ». L'ambition affichée est d'offrir des solutions nouvelles et globales en articulation avec les collectivités, les organismes collecteurs et les partenaires sociaux. Concrètement, les pouvoirs publics vont mener un diagnostic territorial des offres de formation existantes, sécuriser le financement des acteurs (Pole Emploi, employeurs et collectivités), et évaluer les politiques publiques mises en œuvre.

En savoir plus sur : <http://www.lesechos.fr/pme-regions/actualite-pme/0204208918581-les-pistes-du-gouvernement-contre-lillettrisme-qui-touche-25-millions-de-personnes-1099905.php?Jc7EqciyJPmLGfj2.99>

François Rebsamen défend l'éligibilité des formations en langues au CPF

Au cours de ses vœux à la presse, le ministre du travail insiste sur les avancées de la réforme de la formation : « L'une des nombreuses avancées permises par la loi du 5 mars 2014 est d'engager un travail de rationalisation de l'offre de formation éligible au Compte. Toutes les formations doivent être qualifiantes, et elles font l'objet d'un travail de sélection attentif, branche par branche, en collaboration avec les partenaires sociaux. Cela prend du temps et il a pu y avoir des retards [notamment pour l'anglais], qui seront bien évidemment réparés. »

Un autre point sur lequel le ministre veut rassurer : les formations de base [qui] n'ont pas été (...) oubliées. « 18 000 certifications, soit trois fois plus qu'à son ouverture, sont désormais inscrites au CPF, et d'autres le seront bientôt, car tout est fait pour que ce nouveau dispositif soit opérationnel le plus rapidement possible. En 2015 (...) la réforme de la Formation professionnelle [sera poursuivie] en abordant le volet qualité des formations. »

Source : Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social 29/01/2015

Document provisoire à l'intention des autorités légitimes dans le cadre du recensement à l'Inventaire des certifications et habilitations.

Cette grille définit les attendus de la CNCP pour l'enregistrement à l'Inventaire des certifications et habilitation. Elle constitue le support pour la rédaction d'une fiche analytique qui sera étudiée en commission plénière de la CNCP.

La grille provisoire est en annexe de ce numéro.

Source : CNCP 30/01/2015

L'inventaire des certifications et des habilitations

Dans un article publié dans Actualité de la Formation du Centre Inffo du 10 février 2015, le président de la Commission nationale de la certification professionnelle, George Asseraf, présente le fonctionnement et les enjeux de l'Inventaire.

Lire l'article en annexe de ce numéro.

Source : CNCP 10/02/2015

Liste Nationale Interprofessionnelle (LNI) des certifications éligibles du 10 février 2015

Le COPANEF publie la Liste Nationale Interprofessionnelle (LNI) des certifications éligibles au Compte Personnel de Formation (CPF) telle qu'adoptée le 10 février 2015, dans l'attente de sa saisie sur le site www.moncompteformation.gouv.fr

La liste est en annexe de ce numéro.

Source : Copanef 12/02/2015

Opca : quel financement pour les formations ?

Ressources, missions, fonctionnement, financement et modalités de gestion... La DGEFP balaie l'ensemble de ces points dans une circulaire "questions-réponses" relatives aux Opca. L'administration y précise notamment les modalités de prise en charge par les Opca des actions de formations dans le cadre du plan, du compte personnel de formation (CPF) et des périodes de professionnalisation. Sophie PICOT-RAPHANEL

Télécharger le document : http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/QR_OPCA.pdf

Source : FPC ACTUALITES, n° 104, janvier 2015, pp. 4-5

Le Comité paritaire invite les branches professionnelles à adapter le socle de connaissances et de compétences, pas à le modifier.

Pour les inviter à le mettre en oeuvre au sein de leur branche professionnelle, il leur a adressé un courrier (en ligne sur le site du Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnel, FPSPP, depuis le 19 février), auquel il a joint plusieurs pièces leur permettant d'instruire leur dossier parmi lesquels le texte du décret, le référentiel déposé à l'Inventaire, un gabarit de la certification « socle de connaissances et de compétences professionnelles » et un mode opératoire décrivant aux CPNE la démarche de mise en oeuvre du socle.

Le décret :

<http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030236421&dateTexte=&categorieLien=id>

Le référentiel du socle commun de connaissances et compétences professionnelles : document en annexe de ce numéro.

Les partenaires sociaux font du socle de compétences la première véritable certification interprofessionnelle

Chargé de définir les modalités de délivrance de la certification « socle de connaissances et de compétences professionnelles », le Copanef a présenté mardi 17 février le « gros chantier à venir » d'adaptation de son référentiel aux spécificités des secteurs et des régions, confié aux CPNE et Coparef.

Source : Le Quotidien de la formation, n° 2325, 18 février 2015

Transfert des activités de l'ACSÉ (Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances) à l'État

Le décret n° 2015-129 du 5 février 2015 modifie le décret n° 2014-563 du 30 mai 2014 fixant les modalités et le calendrier de transfert des activités de l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances à l'État : il prévoit que l'ACSé continue de mettre en oeuvre la politique de la ville dans le cadre défini par le Commissariat général à l'égalité des territoires, placé sous l'autorité du Premier ministre, jusqu'au 31 décembre 2015.

Source : JOURNAL OFFICIEL, n° 32, du 7 février 2015

CIO et SPRO : un pied dedans, un pied dehors ?

Depuis le 1^{er} janvier, les centres d'information et d'orientation (CIO) sont à part entière des acteurs de l'information des publics adultes dans la sphère des services publics régionaux de l'orientation (SPRO). Mais ils sont tiraillés entre leur appartenance à l'Éducation nationale et leurs nouveaux pilotes régionaux.

Source : Orientactuel, n° 43, 27/02/2015

Les modalités de financement de la formation des salariés en contrat de sécurisation professionnelle précisées dans la loi Macron

C'est sur le volet formation dans le cadre du contrat de sécurisation professionnelle (CSP), et plus précisément sur les modalités de financement, que le texte apporte le plus d'éléments.

En savoir plus : <http://www.assemblee-nationale.fr/14/ta/ta0473.asp>

Source : Le Quotidien de la formation, n° 2329, 25 février 2015

Actualités régionales et départementales

Marchés compétences premières en Rhône-Alpes 2015-2018

Répartition des formations en trois cursus :

- « compétences premières et démarche d'insertion sociale et professionnelle »
- « compétences premières et construction de projet professionnel
- « compétences premières et préparation à la qualification et à l'emploi »

Lire le cahier des clauses techniques : en annexe de ce numéro.

Formation, ingénierie, recherche

Le contrôle par les OPCA du service fait par les organismes de formation

La présente mission a été chargée de dresser un état des lieux portant sur les modalités du contrôle du service fait dans l'ensemble des OPCA. Le contrôle qualité vers lequel les OPCA sont désormais invités à se tourner comporte des préalables, parmi lesquels figure une méthodologie efficace du contrôle du service rendu par les organismes de formation. Il est apparu par conséquent important de s'assurer que ce contrôle du service fait en préalable au paiement est bien maîtrisé par ceux qui doivent le mettre en oeuvre. En conclusion de ce rapport, la mission fait 24 recommandations : concernant les OPCA et susceptibles d'être actées dans les COM, impliquant une évolution de la réglementation, et relatives à l'organisation des services de l'Etat.

Lire le rapport :

http://www.igas.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_DEF_2014-052R_OPCA_.pdf

Source : Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS). 01/11/2014. - 99 p.

« La coopérative pédagogique »-initiative de la direction de l'ingénierie du CNFPT

Le CNFPT (centre national de la fonction publique territoriale) est en train de créer une coopérative pédagogique. Il s'agit d'un outil collaboratif destiné à favoriser les échanges de pratiques et de méthodes pédagogiques de tous les pédagogues qui ont envie de partager. L'outil serait gratuit, géré par le CNFPT au profit de la communauté de tous les formateurs. Jean VANDERSPELDEN

En savoir plus : <http://fr.slideshare.net/deniscristol92/v02-proto>

Source : Lettre « Apprenance, FOAD, Numérique & Territoire », 14/01/2015

Supports pédagogiques "Je suis Charlie"

Le Centre Ressources Illettrisme Auvergne met à disposition sur son site Internet, une série de supports pédagogiques pour aborder les événements du 7 janvier dernier à savoir : les attentats contre Charlie Hebdo, le vivre ensemble, la liberté d'expression...

Le site du CRI Auvergne : <http://www.cri-auvergne.org/supports-pedagogiques>

Source : CRI Auvergne 16/02/2015

Données numériques, un enjeu d'éducation et de citoyenneté

Dans cet avis, le Conseil économique social et départemental (CESE) préconise :

- de renforcer l'éducation au numérique à toutes les étapes de la vie pour lutter contre la fracture numérique et sensibiliser aux bonnes pratiques ;
- d'utiliser le levier réglementaire, par la mise en oeuvre d'un « droit à la connaissance de ses données », la simplification des formalités et des règles applicables pour les entreprises, et le renforcement des pouvoirs de la CNIL ;
- et de promouvoir la co-régulation par laquelle les individus pourront participer à la maîtrise de l'utilisation de leurs données personnelles. Éric PERES

Télécharger l'avis :

http://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2015/2015_01_donnees_numeriques.pdf

Télécharger la note de synthèse :

http://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Fiches/2015/FI01_donnees_numeriques.pdf

Source : Paris : CESE, 13/01/2015. - 154 p.

L'Instep lance "Langage et Nettoyage", un site pédagogique pour l'apprentissage de la langue française

L'INSTEP Aquitaine, organisme de formation professionnelle continue lance « Langage et Nettoyage », une proposition pédagogique pour la maîtrise de la langue française quotidienne dans la dimension professionnelle des métiers du nettoyage.

INSTEP- "Langage et nettoyage" :

<http://www.apprendrelalanguefrancaiseensituationprofessionnelle.org/>

Source : INSTEP AQUITAINE 12/12/2012

Voir aussi le centre ressources des métiers de la propreté :

<http://www.itineraire-proprete.com/ressources.html#>

Études & statistiques

76 % des actifs français n'ont jamais utilisé leurs DIF

Alors que le CPF (Compte Personnel de Formation) entre en vigueur, l'AFPA dévoile les résultats d'une enquête inédite réalisée en octobre 2014 sur la perception et les attentes des actifs français en matière de formation professionnelle.

Pour en savoir plus :

<http://www.afpa.fr/l-afpa/espace-presse/espace-presse-details/article/les-actifs-francais-veulent-prendre-en-main-leur-formation-mais-76-dentre-eux-nont-jamais-u.html>

Source : AFPA, 05/01/2015

Connaissance du CPF

Fortes attentes des demandeurs d'emploi et des salariés face au nouveau compte personnel de formation (CPF), notamment en agriculture. Connaissance du tout nouveau CPF par rapport au DIF qui disparaît, volonté ou non de faire l'effort de se former y compris dès la première année d'entrée en vigueur du CPF, intérêt pour la formation professionnelle en vue de travailler, notamment dans le secteur agricole : l'enquête exclusive commandée à Opinionway par le FAFSEA dévoile l'intérêt des salariés français et des demandeurs d'emploi pour le CPF en général et pour les formations professionnelles agricoles en particulier.

Lire les résultats de l'enquête :

http://www.opinion-way.com/pdf/opinionway_pour_fafsea_-_connaissance_du_cpf_-_fevrier_2015.pdf

Source : FAFSEA, 01/02/2015. - 13 p.

Les PME s'intéressent de plus en plus aux effets de la formation

Interrogées sur leurs pratiques d'évaluation, les entreprises apparaissent de plus en plus attentives aux effets des formations qu'elles mettent en place. Si la part d'entreprises ayant organisé des formations pour leurs salariés a peu évolué entre 2005 et 2010, elles se disent plus sensibles aux liens entre leurs efforts de formation et leurs résultats économiques. De ce point de vue, les petites entreprises ne sont pas à la traîne.

Source : Bref du Céreq, n° 330, Delphine BERAUD, Janvier 2015, 4 p.

Publication des travaux de l'AEFA 2012/14 - Agence Erasmus+

Lors du séminaire final "Agenda Européen pour la Formation des Adultes" (AEFA) qui a eu lieu les 9 et 10 octobre derniers à l'INSEP de Vincennes, les trois comités opérationnels ont présenté l'aboutissement de leur travail, dont l'objectif était de faciliter la formation des adultes peu qualifiés. Les trois thèmes portaient sur :

- « Formaliser une méthodologie de construction de partenariat territorial pour favoriser une entrée réussie en alternance » ;
- « Étude des approches différenciées du process d'accompagnement des adultes peu qualifiés » ;
- « Évaluer les compétences transversales : outils, techniques, méthodes ».

Le bilan et les perspectives sont rassemblés sur le site de l'Agence. Jean VANDERSPELDEN

Le site de l'Agence Erasmus + : <http://www.agence-erasmus.fr/page/bilan-et-perspectives>

Télécharger le rapport de synthèse « Compétences transversales en contexte professionnel : objectiver, graduer, évaluer » : http://infodoc.crefor-hn.fr/doc_num.php?explnum_id=9577

Pour en savoir plus sur l'approche par compétences dans l'enseignement : conférence de J. Tardif « L'approche par compétences : un changement de paradigme » (2013) :

<https://www.youtube.com/watch?v=PR6N6-dJvzU>

Source : Lettre "Apprenance, FOAD, Numérique & Territoire, 14/01/2015

Languedoc-Roussillon : 10 % des personnes en situation d'illettrisme bénéficient d'une formation sur les savoirs de base

Le Rapport d'étude « Lutte contre l'illettrisme, Savoirs de base, Compétences clés, Français Langue d'Intégration », ainsi que la synthèse Enjeux qui l'accompagne sont disponibles en ligne. Cette étude est issue de travaux d'observation confiés à Atout Métiers LR par la DRJSCS LR et la DIRECCTE LR.

Aujourd'hui, selon les données disponibles, plus de 10% de la population est en situation préoccupante face à l'écrit en français dans la Région Languedoc-Roussillon. Les profils des personnes concernées sont très divers, se caractérisant par des difficultés plus ou moins fortes, jusqu'aux situations les plus préoccupantes d'illettrisme, sans oublier les non francophones qui ne maîtrisent pas le français.

Télécharger Enjeux n° 16 Lutte contre l'illettrisme, Savoirs de base, Compétences clés, Français Langue d'Intégration :

<http://observatoire.atout-metierslr.fr/fr/publics-et-parcours/illettrisme-et-apprentissage-du-francais-pour-les-migrants/lutte-contre-lilletterisme-savoirs-de-base-competences-cles-francais-langue-dintegration/c-27-136.html>

Source : Atout Métiers Languedoc-Roussillon

Appels à projets & initiatives

"Pédagogies émancipatrices et démarches citoyennes"



Université de printemps 2015 organisé par Lire et Écrire Communauté Française en Belgique du 7 au 10 avril à La Marlagne.

5 ateliers autour de la thématique « Pédagogies émancipatrices et pratiques citoyennes » :

- l'atelier d'écriture, une clef pour entrer dans la culture écrite ?
- l'entraînement mental et l'enjeu de l'emploi
- dire le juste et l'injuste, les intelligences citoyennes
- accéder, critiquer et créer l'information en alphabétisation
- explorer l'univers des nombres

Plus d'infos & inscription :

<http://www.lire-et-ecrire.be/up2015>

Participation de l'ANLCI aux travaux de normalisation des pictogrammes de l'AFNOR

L'ANLCI a été invitée à participer à un groupe de travail sur la normalisation des pictogrammes. Le constat porté notamment par l'Unapei (fédération des associations pour la défense des personnes handicapées mentales) nous indique que les pictogrammes utilisés couramment ne sont pas toujours compréhensibles immédiatement : il existe des pictogrammes différents pour une même information, des graphismes trop esthétiques, des rébus difficiles à comprendre, des pictogrammes trop proches pour une information différente.

Afin de proposer une réponse harmonisée et engager une réflexion à ce sujet, dans le cadre de la mise en œuvre des Agendas d'accessibilité programmée, la commission « accessibilité et qualité d'usage dans l'environnement bâti » (co-pilotée par l'AFNOR et la Délégation ministérielle à l'accessibilité) a convié l'ANLCI à participer à un groupe de travail sur la normalisation des pictogrammes.

En savoir plus :

<http://www.anlci.gouv.fr/Actualites/Outils-Partenariats/Participation-de-l-ANLCI-aux-travaux-de-normalisation-des-pictogrammes-de-l-AFNOR>

Source : ANLCI

L'art de mobiliser l'intelligence collective

Des organisations plus agiles, un management participatif, des salariés en confiance.... : les réseaux sociaux d'entreprise, un levier parmi d'autres de la transformation numérique, tiendront-ils leur promesse ? Peut-être, mais à condition que les DRH soutiennent ces projets et travaillent sur l'accompagnement du changement auprès des managers.

Source : Entreprise & Carrières, n° 1229, Du 24 février au 2 mars 2015, pp. 18-25

Orange invente un carnet d'adresses 2.0 pour les personnes en difficulté avec la langue



Le projet Empreinte vise à développer un carnet d'adresses numérique 2.0 pour faciliter le quotidien des personnes en difficulté avec la langue.

Des implants médicaux connectés et un carnet d'adresses pour les personnes illettrées. Ce sont deux des 25 projets de R&D développés par le Orange Lab de Meylan. Objets connectés, big data, de la santé et du handicap, expérience utilisateur ou encore du home device, 230 ingénieurs ont chaque jour déjà un pied dans le futur.

En savoir plus :

<http://acteursdeleconomie.latribune.fr/innovation/innovation-technologique/2015-02-06/orange-invente-un-carnet-d-adresses-2-0-pour-les-illettres.html>

Source : ANLCI

Programme 2015 - 2016 du Forum Permanent des Pratiques

Six grandes thématiques de travail sont retenues pour ce dispositif d'échanges de pratiques (<http://www.anlci.gouv.fr/L-ANLCI/Qui-sommes-nous/Le-Forum-permanent-des-Pratiques>), soutenu par le Fonds Social Européen, et qui seront animées par des groupes interrégionaux associant largement les membres du comité consultatif de l'ANLCI, aux côtés des chargés de mission régionaux de l'Anlci.

Au cœur des enjeux : le repérage et l'accompagnement renforcé vers des solutions adaptées pour les personnes les plus éloignées de l'emploi.

Thématiques des groupes de travail interrégionaux

1. Repérage et orientation des personnes en situation d'illettrisme
2. Formation de base en lien avec les situations de travail favorisant la dynamisation des parcours : mise en situation professionnelle, alternance
3. Accompagnement renforcé des personnes en situation d'illettrisme pour un accès à l'emploi durable
4. Autonomie dans la vie sociale et citoyenne favorisant l'inclusion sociale
5. Coopération entre les entreprises et les structures d'insertion par l'activité économique
6. Accompagnement des personnes en situation d'illettrisme sous-main de justice

Une communication sera prochainement proposée sur le site de l'ANLCI pour connaître les régions qui s'engagent sur les différentes thématiques, et les moyens de suivre ces travaux :

<http://www.anlci.gouv.fr/Actualites/Outils-Partenariats/Programme-2015-2016-du-Forum-Permanent-des-Pratiques>

Source : ANLCI

*Ces pages ont été en partie rédigées à partir d'informations diffusées
par les Centres ressources illettrisme & l'ANLCI.*

Les liens vers les pages Web ont été consultés dans les jours qui précèdent la diffusion du Bon à savoir. En cas de difficulté pour accéder à un site, veuillez nous contacter.